

MCOOR

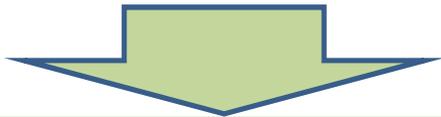
Association Nationale
des Médecins Coordonnateurs
et du Secteur Médico-social

Toujours à l'écoute des médecins coordonnateurs et les praticiens du médico-social pour porter au niveau national leurs interrogations rencontrées dans les régions

Présentation MCOOR

Créée en 2015 sur une base fédératrice, Mcoor vise à représenter au niveau national l'ensemble des médecins coordonnateurs et des médecins du médico-social

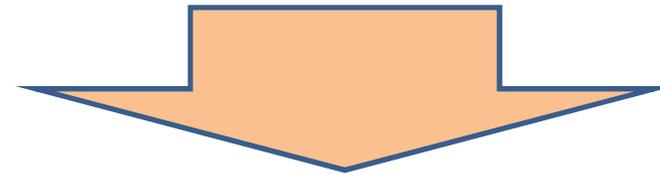
Représentation



Interlocuteur des pouvoirs publics au niveau national, MCOOR a l'ambition d'aider à la structuration de la médecine de coordination et la médecine du médico-social

Dans ce sens, MCOOR se positionne aussi en région pour épauler les acteurs dans leur dialogue avec les ARS afin de développer dans chaque structure la culture spécifique de la médecine de coordination

Expertise spécifique en EHPAD



Cela en commençant par développer des programmes de recherche, de l'expertise, la formation

MCOOR contribue surtout à diffuser une éthique défendant la dignité de la personne âgée.
Le tout vers l'EHPAD du future

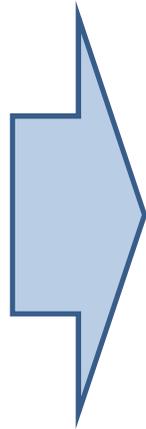
Structuration et représentativité d'MCOOR

- MCOOR participe activement notamment depuis deux ans aux réunions pluri-mensuelles organisées par le Ministère des solidarités et de la santé dont celles du Ségur ou la contribution aux divers rapports et propositions pour le grand âge et l'EHPAD
- En apportant avec les principaux acteurs impliqués dans la prise en charge de la personne âgée (DGCS, DGOS, CNSA...) la compétence des professionnels de terrain, MCOOR défend en permanence la spécificité de la médecine coordination en EHPAD
- MCOOR exprime surtout la nécessité de développer l'EHPAD du futur en s'appuyant sur les réalités de chaque territoire , en proposant notamment la création de relais gériatriques de proximité (RGP), articulations territoriales entre le sanitaire, le médico-social et le domicile où s'exerce l'expertise gériatrique.



Expertise et recherche

Notre expertise dans la gestion de la crise Covid a été sollicitée à tous les niveaux



- Organigramme décisionnel diffusé par les services du ministère
- Participation permanente à la mission COREB (Coordination opérationnelle risque épidémique et biologique)
- Travail avec les ARS sur la fonction de médecin référent Covid en EHPAD

Recherche

En lien avec le conseil scientifique de la SFGG et le SNGC Mcoor a conçu l'étude ENCOPAD permettant de mieux comprendre l'organisation des EHPAD en temps de crise Covid.

Chaque année Mcoor publie les résultats de ses travaux au sein de la Revue de Gériatrie et intervient régulièrement au sein de différents congrès qui requièrent son expertise



Formation

Le développement de la formation à la gériatrie du médico-social est une priorité que MCOOR amplifie à différents niveaux



- **Mise en place du nouveau diplôme** national de médecine de coordination tant sur plan national pour sa conception que régional pour sa mise en œuvre.
- **Professionnalisation des acteurs** du médico-social par la mise à disposition de programmes de formation continue en e-learning
- **Reconnaissance de nos métiers** par des formations auprès des jeunes engagés dans le service civique.
- **Formations GIR-PATHOS** sur l'ensemble du territoire national
- **Elaboration de programmes de DPC** pour les généralistes intervenant en EHPAD

Ethique

MCOOR mène actuellement un travail en partenariat avec la SFAP (Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs) pour faire en sorte que les 175 000 résidents qui meurent chaque année en EHPAD puissent bénéficier d'un accompagnement respectueux de leur dignité

MCOOR développe en permanence des réflexions stratégiques de maîtrise du risque lié aux soins et l'éthique dans le secteur médico- social.

**Colloque Ethique et Grand âge
"Consentement et dilemmes éthiques"**



Projet MCOOR : EHPAD du future RGP

- Les leçons du Covid, nous incitent à concevoir un nouveau modèle modulable de l'EHPAD du futur comme une sorte de Relais Gériatrique de Proximité (RGP)
- Ne pas limiter l'évolution des EHPAD au seul renforcement de la médicalisation, ce qui nécessite d'inscrire le projet RGP à partir des besoins et des souhaits de la personne âgée.
- Dans ce modèle, l'hôpital ne doit pas être le centre de la prise en charge, il fait partie de la filière de soins, qui doit d'abord s'organiser autour des soins de proximité, sur chaque territoire, en ville avec les médecins traitants, les gériatres libéraux, les médecins coordonnateurs au sein des MGP.
- Avec les 7500 EHPAD de France, au delà du constat sanitaire, l'objectif est de se préparer en l'anticipant, à l'arrivée massive ,dans les 10 ans à venir, des enfants de la guerre et de l'après-guerre.
- Plus d'un défi mais d'une absolue nécessité.



Contact

ag2022@mcoor.fr

<https://www.mcoor.fr/>